



**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
F	Général du couvert forestier (NF)	X	X	X	X
10	Indice d'occupation forestière	X	X	X	X
12	Indice de coupe	X	X	X	X
13	Intervention d'origine	X	X	X	X
2007	Année d'intervention d'origine	X	X	X	X
E	Essence de la forêt	X	X	X	X
EPC	Intervention partielle	X	X	X	X
2018	Année d'intervention partielle	X	X	X	X
P	Code de parcelle	X	X	X	X
NF	Code de statut de la forêt	X	X	X	X

Le dénivelé est estimé par drone, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 2%).

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F	F	13	13	DH	NF
10	10	2007	2018		

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
Les résineux constituent 75% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUX**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE**  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.  
**FEUILLEUX**  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUX			CODE FEUILLEUX			CODE FEUILLEUX		
EB	Épette blanche	BO	Bouleau gris	FO	Faune noire			
EN	Épette noire	BJ	Bouleau jaune	FP	Faune rouge			
EU	Épette rouge	BF	Bouleau à papier (blanc)	FF	Faune			
EV	Épette de Norvège	CB	Chêne blanc	FX	Feuilles tolérants à l'ombre			
ME	Mélèze	CC	Chêne ovale	FZ	Feuilles indistinctes			
MH	Mélèze hybride	CH	Chêne à gros fruits	FJ	Feuilles à grandes lanières			
MA	Mélèze arctique	CM	Chêne à gros fruits	FN	Faune			
ML	Mélèze laricin	CI	Chêneicolore	NC	Non classé			
MP	Mélèze à papier	CA	Chêne à papier	ND	Non classé			
PC	Pin rigide (des cônes)	CR	Chêne rouge	OE	Ome			
PN	Pin rigide	CT	Chêne rouge	OM	Ome d'Antioche			
PI	Pin naturel	CV	Chêne rouge	OV	Ome de Virginie			
PN	Pin rouge	EA	Érable argenté	OE	Érable noir			
PS	Pin sylvestre	EL	Érable rouge	PE	Peuplier naturel			
RE	Résineux résineux (de l'Est)	EA	Érable rouge	PE	Peuplier hybride			
RS	Résineux résineux	ES	Érable à sucre	PI	Peuplier d'Europe			
RX	Résineux résineux indistinctes	FA	Faune	PT	Peuplier à racines rouges			
SB	Sapin Baumeier	FS	Feuilles sur stations humides	TA	Talé d'Antioche			
TH	Thuyacé	FN	Feuilles non commercaux					

**CLASSES D'ÂGE**

PEUPLIEMENTS / ÉQUIVALENCE	0	30	60	90	120	150
PEUPLIEMENTS / ÉQUIVALENCE	10 (4-20)	21 (4-40)	41 (8-80)	81 (16-160)	121 (24-240)	161 (32-320)
PEUPLIEMENTS / ÉQUIVALENCE	Jeune inégale (JIN)		Vieux inégale (VIN)			

**Etagement**  
(structure verticale des tiges de 7 m et plus)  
Étage Intérieur (INT) Supérieur (SUP)  
Monstage (MO) Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture > 25%  
B-étage (BU) Couverture > 25% et Couverture > 25%  
Matiage (MU) Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouver dans cette catégorie des peuplements jeunes inégaux (JIN) et vieux inégaux (VIN).

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE		CODE INTERVENTIONS PARTIELLES	
BR	Brûls total	CA	Coupe d'assainissement
CB	Chûte totale	CM	Coupe de montagne
DT	Dépassement total	CO	Coupe d'amélioration
EG	Épandage grave	CD	Coupe en damier
VER	Verges grives	CE	Coupe à diamètre limité
		CEA	Coupe de préséparation
		CEB	Coupe progressive inégale
		CEC	Coupe de préséparation
		CEI	Coupe progressive inégale
		CEJ	Coupe de préséparation par pied d'arbre ou groupe d'arbres
		CEK	Coupe de préséparation par trouées
		CUN	Conversion de peuplement
		CUO	Coupe partielle
		CUP	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
		CPC	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
		CPR	Coupe progressive inégale (mélange)
		CPS	Coupe progressive inégale
		CPT	Coupe avec protection de la haute
		CPE	Coupe avec protection des petites tiges
		CRC	Coupe de récupération dans un brûls
		CRD	Recoupe des tiges résiduelles et des restes
		CES	Coupe avec réserve de semencier
		CSD	Coupe de succession
		CT	Coupe totale
		CU	Ensemencement
		DI	Dépassement partiel
		DND	Dépassement complet de la régénération naturelle
		ENS	Ensemencement avec mini-semis
		ETD	Élimination des tiges résiduelles
		ETP	Friche
		F	Plantation
		FLB	Plantation de boulaies
		FN	Plantation de résineux
		PLR	Plantation avec semis en récipients
		PR	Regain de régénération pour constituer l'équivalent d'un peuplement
		REA	Régénération d'une infrastructure abandonnée
		RIA	Régénération de site d'infrastructure abandonnée
		ROS	Régénération de vertus d'un plan spécial d'aménagement
		PTA	Coupe progressive inégale par trouées agrandies
		RBV	Coupe de récupération partielle dans un brûls
		ROB	Recoupe des tiges résiduelles par trouées agrandies
		RBI	Recoupe des tiges résiduelles par trouées agrandies
		RBO	Recoupe des tiges résiduelles par trouées agrandies
		RBN	Regain de régénération
		RBS	Regain de régénération
		RBU	Regain de régénération
		RF	Dépassement partiel
		RL	Épandage sévère
		RS	Regain de régénération pour équivalent de plantation
		RSP	Regain de régénération

**TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS**

CODE	DÉNOMINATION	Taux d'inclinaison		
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A	Nulle	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B	Faible	4% à 9%
AL	Aulnaie	C	Douce	9% à 15%
		D	Moyenne	16% à 20%
		E	Fort	21% à 30%
		F	Extrême	31% à 40%
		S	Entouré	41% et plus

**CODE NON FORESTIER**

A	Terrain agricole	GR	Graville
AEF	Aire d'épandage et d'épandage de plus	IND	Site inondé, site exposé
LD	Linéaire	LTE	Ligne de transport d'énergie
NF	Terrain agricole classé dans les secteurs à vocation forestière	NF	Milieu faiblement perturbé par l'activité humaine (non-bois)
ANT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-bois)	NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-bois)
CFO	Camp forestier	RO	Route et autoroute (empierre)

**SÉRIE PEUPLIEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000**

**Voies de communication et ponts**

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF : Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

**Hydrographie écoforestière**

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

**Obstacles et infrastructures**

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de coordonnées
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

**Courbe de niveau**

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar

**Morcellement**

- Morcellement foncier

**Frontières**

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

**Peuplement écoforestier**

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

**Métadonnées**

Surface de référence géodésique : Système de référence géodésique : Métrage : Métres

Projet cartographique : Nombre d'inventaires effectués : Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recensement prioritaire) : Date de mise à jour provinciale : Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Déclinaison des courbes de niveau : 10 mètres

Équidistance au centre de la feuille en 2006 : 16°-52' OUEST

Déclinaison géographique au centre de la feuille en 2006 : 74°22'31.0" 49°56'15.19"

Longitude d'origine (méridien central) : 73° 30' ouest

Latitude d'origine (équateur) : 0°

Coordonnées d'origine : X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre

Facteur d'échelle : 0.999

**Sources**

Donnée : 14/04/2005

Organisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Informations forestières : 2012

Planification : 4<sup>e</sup> programme

Diffusion : Juin 2022

**Réalisation**

Élaboré par : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs

Élaboré par : 2102, 4<sup>e</sup> Avenue Duval, Québec A1G

Élaboré par : 2102, 4<sup>e</sup> Avenue Duval, Québec A1G

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont pas de valeur officielle. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

Le couche de chemin est produite par le MFPP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec

